



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

construction aéronautique

Question écrite n° 130422

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la répartition territoriale des activités d'Airbus. Le gouvernement allemand a récemment demandé à Airbus d'assurer une répartition équitable de ses activités entre l'Allemagne et la France et de représenter à égalité les deux nationalités au sein de sa direction. Peter Hintze, coordinateur de l'aéronautique et de l'espace au sein du gouvernement allemand, aurait récemment écrit dans sa lettre que « le gouvernement allemand est extrêmement préoccupé par la concentration et la centralisation des compétences de recherche-développement au siège de Toulouse, ce qui a contribué dans une grande mesure au déséquilibre actuel ». Il lui demande si il s'agit là de la parole officielle du gouvernement allemand et si des emplois sont menacés sur le site de Toulouse.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130422

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2203

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)